

Incarcéré à Gros-Bouquet pour trafic présumé de chanvre indien

Il menace d'en finir avec les policiers



Du vrac de cannabis et...



... deux cuisses de chanvre indien trouvées sur le suspect.

ront de vous», aurait-il lancé aux agents de police. Il a eu la même violence verbale à l'endroit de notre reporter, qui le filmait après son interpellation.

Selon une source policière, Brice Assoumou Ndong serait un récidiviste. Son père, de nationalité camerounaise, avec qui il exercerait en tandem, serait déjà en prison depuis le mois de février pour trafic de chanvre indien. 60 kg de cette drogue avaient, en effet, été retrouvés sur lui lors de son interpellation. Il se raconte que la mère de Brice Assoumou Ndong, de nationalité gabonaise, commerçante au marché de la Peyrie, serait plus ou moins au courant des activités louches de sa petite famille, « puisque c'est elle qui se charge de les sortir de prison à chaque fois », rappelle une source policière.



Brice Assoumou Ndong dort désormais à Gros Bouquet.

ÉCROUÉ À GROS-BOUQUET• Brice Assoumou Ndong a été interpellé, alors qu'il se rendait chez des clients. Dans sa besace, des échantillons de "sa marchandise", composés de deux ballots et du vrac. « Les informations en notre possession relèvent qu'il aurait eu une grosse cargaison de chanvre. Mais il refuse de nous conduire ou il stocke ce produit. De même qu'il refuse de livrer l'identité de ses principaux fournisseurs. Tout ce que nous savons, c'est qu'il se ravitaille du côté du Cameroun », révèle l'OPJ.

Qu'à cela ne tienne. Le mis en cause, au terme de l'enquête préliminaire, a été présenté devant le parquet de Libreville qui, après audition, l'a placé en détention préventive à Gros-Bouquet où il médite désormais sur son sort. En attendant son procès.

Escroquerie et usurpation de titre

Le "transitaire" s'était volatilisé avec l'argent destiné au dédouanement

marchandises en provenance de Dubaï.

Après avoir exploré le marché, Jess la met en contact avec Idrissa Soumare.

Celui qui se présente comme le transitaire demande donc à dame R.M. de lui fournir le dossier complet du container. Mais également de mettre à sa disposition une somme de 4 millions de francs aux fins d'entreprendre les démarches nécessaires pour le dédouanement.

Mais R.M. fait comprendre à l'intéressé qu'elle ne peut donner l'argent avant l'arrivée du container au port d'Owendo. Aussi, remet-elle à ce dernier uniquement le dossier.

LE SUSPECT SE MONTRE TRÈS COOPÉRATIF• Et, lorsque le bateau transportant le container de marchandises de R.M. accoste enfin au port d'Owendo, la dame tient sa promesse consistant à remettre la



Soumaré Idrissa, faux transitaire présumé, aux arrêts.

somme demandée à Idrissa Soumare, pour qu'il puisse effectuer les formalités administratives d'usage.

Puis, coup de théâtre, quelque temps après, Idrissa Soumare devient injoignable.

En désespoir de cause, R.M. saisit le commissariat de police de Belle-Vue 2 où elle dépose une plainte contre cet individu. L'enquête ouverte à cet effet est couronnée de succès, car l'homme est interpellé à son domicile, sis au quartier Akébé-ville, très tôt le lundi 18 septembre. Conduit au poste de police, il se montre très coopératif en reconnaissant les faits. L'enquête préliminaire a montré que cet Ouest-Africain de 37 ans, qui vit au Gabon depuis 1999, père de famille de quatre enfants, est connu des services de police pour avoir déjà commis des faits similaires par le passé. Aussi, attend-t-il d'être déféré devant le parquet de Libreville pour répondre de ses actes.

Faits d'ailleurs

Il tue son petit-fils lors d'un accident de chasse

Le drame s'est produit à Triaize (France). Un adolescent, âgé de 13 ans, participait à une battue avec d'autres chasseurs, lorsque son grand-père lui a accidentellement tiré dessus alors que le garçon ramassait un volatile. Touchée en pleine tête, la victime a été transportée au CHU de Nantes où elle a succombé à ses blessures. Un autre accident de chasse s'est également produit à Collobrières. Un père de 49 ans et son fils de 11 ans ont reçu un projectile unique tiré par le chef de traque. Grièvement blessé à l'estomac et au poumon, le pronostic vital de l'enfant est engagé. Quant au père, il s'en tire avec une blessure légère à la jambe.

Il meurt dans un manège baptisé "Enterré vivant"

Un jeune homme, âgé de 21 ans, est décédé dans un manège baptisé "Enterré vivant" dans le parc d'attractions "Ocean Park" de Hong Kong, en Chine. Dans cette attraction, il faut lutter pour s'échapper d'un "sombre et sinistre tombeau". Il s'agit en fait d'une sorte de maison hantée, dans laquelle on entre par un cercueil-toboggan. Puis on tombe dans un labyrinthe hanté de goules. La victime s'est perdue dans le labyrinthe et s'est retrouvée dans une partie technique normalement réservé au personnel. Il a ensuite été frappé par un mécanisme permettant d'actionner le cercueil-toboggan. Le jeune homme a été retrouvé inconscient dans le manège. Il est mort avant d'arriver à l'hôpital. L'attraction a été fermée provisoirement. Une enquête a été ouverte.

Elle frappe son mari parce qu'il l'a surpris en plein plaisir solitaire

Les faits se sont déroulés à Port St. Lucie, en Floride (Etats-Unis). Garrett Higgs, 43 ans, a entendu des gémissements lorsqu'il est rentré à la maison. Il est entré dans la chambre de son épouse et a d'abord cru que sa femme était au lit avec un autre homme. Mais, en fait, il l'a surpris en plein plaisir solitaire. Furieuse, l'épouse, âgée de 43 ans, a violemment frappé son mari. Elle a été interpellée et placée en garde à vue. Le couple faisait chambre à part et n'avait plus de relations sexuelles depuis un an.

AEE

Ntoum/Gabon

UN trafiquant présumé de chanvre indien de 31 ans, Brice Assoumou Ndong, a été interpellé dans la nuit du 16 septembre par l'antenne provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoum. Très sûr de ses relations dans les milieux judiciaires, le suspect a proféré des menaces à l'endroit des policiers, promettant de leur "faire la peau", une fois libre. « Je ne mettrai pas du temps en prison, parce que je connais parfaitement le milieu judiciaire. Ma mère se chargera de tout. Mais à ma sortie, priez pour que je ne croise pas l'un d'entre vous sur mon passage, parce que ça va saigner. Je gère des jeunes qui travaillent pour moi. Ils se charge-

COE

Libreville/Gabon

IDRISSA Soumare, un ressortissant mauritanien domicilié au quartier Akébé-ville, a été interpellé, le 18 septembre dernier, par les agents du commissariat de police de Belle-Vue 2, dans le troisième arrondissement de Libreville. Il est reproché à cet individu qui se faisait passer pour un transitaire, d'avoir extorqué une somme de 4 millions de francs à R.M., une Gabonaise habitant au quartier Diba-Diba, dans le premier arrondissement de Libreville.

Les faits se déroulent courant juillet 2017. R.M. fait part à son ami Jess, de son désir de trouver un transitaire, dans le but de dédouaner son container de